

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Date d'entrée en vigueur : 15 Septembre 2020

1. Objet

La société LIFEAZ (ci-après : « **LIFEAZ** ») développe et exploite une plateforme en ligne d'initiation et de sensibilisation au secourisme développée en partenariat avec les Sapeurs-pompiers de Paris, accessible depuis le site internet www.everydayheroes.fr permettant à toute personne inscrite de s'initier aux gestes qui sauvent en cas de situation d'urgence.

LIFEAZ, par le biais d'une plateforme (ci-après : le « **Site** »), propose la mise à disposition des défibrillateurs connectés (ci-après : les « **Défibrillateurs** ») pour des particuliers (ci-après : les « **Clients** ») (ci-après : les « **Services** »). Les caractéristiques des Défibrillateurs sont détaillées sur le Site.

Les présentes conditions générales de location s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des Services proposés par la LIFEAZ.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités et conditions d'utilisation des Services ainsi que de définir les droits et obligations des parties dans ce cadre.

Elles sont accessibles et imprimables à tout moment par un lien direct en bas de page du Site.

Les présentes conditions générales de vente prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par LIFEAZ.

Elles peuvent être complétées le cas échéant par des conditions d'utilisation particulières à certains Services, lesquelles complètent les présentes conditions générales et, en cas de contradiction, prévalent sur ces dernières.

2. Accès au Site et aux Services

2.1 Capacité juridique

Le Site et les Services sont accessibles :

- à toute personne physique disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes conditions générales. La personne physique qui ne dispose pas de la pleine capacité juridique ne peut accéder au Site et aux Services qu'avec l'accord de son représentant légal ;
- à toute personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant du pouvoir ou de l'habilitation requise pour contracter au nom et pour le compte de la personne morale.

2.2 Site et Services réservés aux particuliers

Le Site et les Services s'adressent exclusivement aux particuliers et ne sont pas destinés aux professionnels, entendus comme toutes personnes physiques ou morales exerçant une activité

rémunérée de façon non occasionnelle dans tous les secteurs d'activité de l'industrie et du commerce.

3. Acceptation des conditions générales

L'acceptation des présentes conditions générales est matérialisée par une case à cocher dans le formulaire d'inscription. Cette acceptation ne peut être que pleine et entière. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue. Le Client qui n'accepte pas d'être lié par les présentes conditions générales ne doit pas accéder au Site ni utiliser les Services.

4. Conditions de location des Défibrillateurs

4.1 Commande des Défibrillateurs

Le Client procède à la commande des Défibrillateurs directement sur le Site, selon les modalités y étant précisées (ci-après : la « **Commande** »).

4.2 Livraison des Défibrillateurs

Une fois la Commande effectuée et le dépôt de garantie défini à l'article « *Dépôt de garantie* » reçu par LIFEAZ, LIFEAZ livrera au Client les Défibrillateurs et un manuel d'utilisation, selon le mode de livraison, la date prévisionnelle de livraison et l'adresse indiqués dans sa Commande.

LIFEAZ s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les Défibrillateurs à la date de livraison prévue dans la Commande. Le Client reconnaît et accepte expressément que ce délai est donné à titre indicatif et qu'il ne pourra en aucun cas réclamer de dommages-intérêts et/ou demander la résolution des présentes en cas de retard dans la livraison des Défibrillateurs.

4.3 Réception des Défibrillateurs

Il appartient au Client de vérifier que les Défibrillateurs sont conformes aux caractéristiques indiquées sur le Site et qu'ils sont en bon état de fonctionnement, dans un délai de 2 (deux) jours ouvrés à compter de la date de leur réception.

Si le Client constate que les Défibrillateurs qui lui ont été livrés présentent un défaut, un défaut de conformité ou sont endommagés, il doit en informer LIFEAZ par tout moyen écrit utile, et notamment par email, ainsi que lui fournir tout justificatif utile. A défaut de notification dans le délai susvisé, les Défibrillateurs seront réputés conformes et exempts de vice.

LIFEAZ organisera, à ses frais et avec le transporteur de son choix, les modalités du retour des Défibrillateurs non conformes ou défectueux, dont elle informera le Client par tout moyen utile.

LIFEAZ procèdera aux vérifications nécessaires et au remplacement des Défibrillateurs retournés, selon les modalités de son choix et dont elle informera préalablement le Client.

4.4 Nouveaux modèles de Défibrillateurs

Pendant la Durée, LIFEAZ se réserve la faculté de remplacer les Défibrillateurs mis à la disposition du Client par de nouveaux modèles de Défibrillateurs. Le choix de ce remplacement est laissé à la libre appréciation de LIFEAZ.

LIFEAZ informera le Client du remplacement des Défibrillateurs par de nouveaux modèles au moins 15 (quinze) jours ouvrés avant leur livraison. La livraison et la réception des nouveaux modèles de Défibrillateurs seront réalisées dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus.

5. Maintenance Défibrillateurs

Pendant la Durée, LIFEAZ assurera la maintenance des Défibrillateurs, selon les recommandations propres au modèle du Défibrillateur, ainsi que le renouvellement de leurs batteries et électrodes.

Le renouvellement des batteries et électrodes sera effectué à titre gratuit, dans la limite d'un remplacement par période de péremption de ces éléments. Toute demande de renouvellement supplémentaire par le Client sera à sa charge, sur la base des tarifs indiqués sur le Site ou sur le catalogue de LIFEAZ, que celle-ci peut fournir au Client sur demande écrite.

Il est entendu que LIFEAZ envoie les nouvelles batteries et électrodes au Client, à charge pour ce dernier de procéder à leur remplacement sur le Défibrillateur.

Les conditions de notification à LIFEAZ de dysfonctionnements d'un ou plusieurs Défibrillateur(s), de diagnostic et de réparation de ces dysfonctionnements sont détaillées dans le manuel d'utilisation des Défibrillateurs.

6. Services connexes à la mise à disposition des Défibrillateurs

- **Mise à dispositions d'accessoires**

LIFEAZ peut mettre à la disposition du Client des accessoires destinés à permettre une utilisation optimale des Défibrillateurs, notamment des supports muraux, des kits de premier secours ou des signalétiques murales. La liste des accessoires sélectionnés par le Client est indiquée dans la Commande.

- **Services de sensibilisation digitale aux gestes qui sauvent**

Le Client peut librement accéder à la plateforme www.everydayheroes.fr qui proposent des services sous format digital et ludique afin de sensibiliser le Client aux gestes qui sauvent. Il est entendu que cette plateforme, fournie à titre gratuit, est soumise à ses propres conditions générales d'utilisation qui devront être acceptées par le Client.

7. Entretien des Défibrillateurs par le Client

Il appartient au Client de s'assurer que les Défibrillateurs et les accessoires soient conservés dans des conditions de nature à prévenir tout risque de détérioration. Il devra ainsi veiller à placer les Défibrillateurs et les accessoires dans des endroits protégés notamment de l'empoussièrement, de l'humidité, des fortes chaleurs ou des grands froids. En particulier, sauf si le Client a commandé un accessoire prévu à cet effet, les Défibrillateurs ne devront pas être conservés à l'extérieur.

A cette fin, le Client s'engage, pendant la Durée, à respecter les consignes d'entretien décrites dans le manuel d'utilisation des Défibrillateurs ou communiquées par LIFEAZ au Client par tout moyen utile.

A cet égard, LIFEAZ communiquera régulièrement au Client, par tout moyen utile et selon la périodicité de son seul choix, des fiches de recommandations sur l'entretien et la conservation des Défibrillateurs.

8. Fin de la location des Défibrillateurs

En cas de résiliation des présentes, pour quelque cause que ce soit, le Client s'engage à restituer les Défibrillateurs à LIFEAZ, par ses propres moyens et à ses frais.

Le Client reconnaît et accepte expressément que :

- à défaut de restitution dans un délai de 30 (trente) jours ouvrés à compter de la date de fin de la location des Défibrillateurs, il est présumé avoir renouvelé ladite location. Il sera alors redevable envers LIFEAZ, pour chaque mois supplémentaire, d'un complément de prix correspondant à la valeur mensuelle du prix de location des Défibrillateurs ;
- à défaut de restitution dans un délai de 2 (deux) mois suivant la date de fin de leur location, et à défaut de paiement du complément de prix indiqué ci-avant, le Client sera en outre redevable de plein droit envers LIFEAZ d'une indemnité forfaitaire de 1.000 (mille) euros TTC par Défibrillateur concerné.

Le Client s'engage à renvoyer les Défibrillateurs en bon état de fonctionnement, LIFEAZ se réservant la faculté de demander un constat contradictoire sur leur état avant leur restitution.

Dans l'hypothèse où un ou plusieurs Défibrillateurs nécessiteraient des réparations ou seraient hors d'usage, ou en cas de vol d'un ou plusieurs Défibrillateurs, les frais de réparation ou, le cas échéant, le coût de fabrication des Défibrillateurs volés ou hors d'usage seraient à la charge du Client, ce que celui-ci reconnaît et accepte expressément.

9. Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie doit être versé par le Client pour chaque Défibrillateur. Le montant dudit dépôt pour chaque Défibrillateur est indiqué sur le Site et doit être versé au moment de la Commande.

Le dépôt de garantie sera restitué au Client à la fin de la location des Défibrillateurs, sous réserve que les Défibrillateurs soient en bon état de fonctionnement. A défaut, les frais de réparation ou, le cas échéant, le coût de fabrication des Défibrillateurs volés ou hors d'usage seront imputés sur le dépôt de garantie.

10. Durée, Résiliation

10.1 Offres proposées sur le Site

Les différentes offres proposées par LIFEAZ sont spécifiées sur le Site et peuvent être :

- **sans engagement**

Le cas échéant, les Services sont souscrits pour une durée indéterminée.

Le Client peut se désinscrire des Services à tout moment, en adressant une demande à cet effet à LIFEAZ.

- **avec engagement**

Le cas échéant, les Services débutent au jour de leur souscription pour la durée initiale indiquée dans l'offre sur le Site (ci-après : la « **Période Initiale** »).

A l'issue de la Période Initiale, les présentes seront ensuite renouvelées tacitement pour une indéterminée (ci-après : la « **Période Renouvelée** »), sauf dénonciation effectuée par LIFEAZ ou par le Client au plus tard au moins 1 (un) mois avant l'expiration de la Période Initiale.

Une fois renouvelées, les présentes conditions générales pourront être résiliées à tout moment par l'une ou l'autre des parties, sans qu'elle n'ait à justifier de motif, moyennant le respect d'un préavis de 1 (un) mois.

Il est donné connaissance au Client des dispositions de l'article L. 215-1 du Code de la consommation :

« Pour les contrats de prestations de services conclus pour une durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de non-reconduction.

Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction.

Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat. Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice de celles qui soumettent légalement certains contrats à des règles particulières en ce qui concerne l'information du consommateur. »

10.2 Modalités de résiliation

La dénonciation par le Client s'effectue par email, aux coordonnées mentionnées à l'article « *Exploitant du Site et de Services, contact* ».

La dénonciation par LIFEAZ s'effectue par l'envoi d'un email au Client.

Elle entraîne l'application des dispositions prévues à l'article « *Fin de la location des Défibrillateurs* » seront applicables.

Tous mois entamé est dû dans son intégralité.

11. Droit de rétractation

Le Client dispose d'un délai de 14 (quatorze) jours ouvrés, à compter de la date de réception des Défibrillateurs, pour se rétracter sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception des frais de retour qui restent à sa charge et dont il devra s'acquitter.

Le Client qui souhaite exercer son droit de rétractation doit adresser à LIFEAZ, avant l'expiration du délai ci-dessus, le formulaire de rétractation accessible sur le Site dûment complété, ou une déclaration exprimant clairement sa volonté de se rétracter et comportant son numéro de commande.

Les Défibrillateurs doivent impérativement être retournés à LIFEAZ dans leur emballage d'origine, sans retard excessif et au plus tard dans les 14 (quatorze) jours calendaires suivant la communication, par le Client, de sa volonté de se rétracter. Ils doivent être accompagnés d'une copie de la facture correspondante. Le Client est réputé responsable en cas de détérioration des Défibrillateurs lors de leur retour à LIFEAZ.

Le Client sera remboursé dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 (quatorze) jours à compter de la date de réception effective par LIFEAZ de la demande de rétractation de l'intégralité des sommes versées pour sa Commande, déduction faite le cas échéant des frais de retour, qui restent à la charge du Client. LIFEAZ se réserve toutefois le droit de différer ce remboursement jusqu'à la récupération effective des Défibrillateurs.

12. Conditions financières

12.1 Prix

Le prix de location des Défibrillateurs est indiqué sur le Site. Sauf mention spécifique, ce prix est indiqué en euros et toutes taxes comprises.

LIFEAZ se réserve le droit, à sa libre discrétion et selon des modalités dont elle sera seule juge, de proposer des offres promotionnelles ou réductions de prix.

Tout mois entamé est dû.

12.2 Révision des prix

Les prix visés à l'article « *Prix* » peuvent faire l'objet d'une révision par LIFEAZ à tout moment, à sa libre discrétion.

Le Client sera informé de ces modifications par LIFEAZ par tout moyen écrit utile (et notamment par email) 2 (deux) mois au moins avant l'entrée en vigueur des nouveaux prix.

Concernant l'offre sans engagement, les nouveaux prix s'appliquent lors de leur entrée en vigueur.

Concernant l'offre avec engagement, les nouveaux prix s'appliqueront :

- à compter du renouvellement des présentes si les nouveaux prix entrent en vigueur pendant la Période Initiale ;
- dès leur entrée en vigueur si les nouveaux prix entrent en vigueur pendant la Période Renouvelée.

Le Client qui n'accepte pas les nouveaux prix doit résilier les présentes selon les modalités prévues à l'article « *Durée, résiliation* ». A défaut, il sera réputé avoir accepté les nouveaux prix.

12.3 Facturation et modalités de paiement

Les Services font l'objet de factures mensuelles qui sont communiquées au Client par tout moyen utile.

Le paiement du prix s'effectue par prélèvement automatique à partir du numéro de carte bancaire du Client.

Le prélèvement est mis en œuvre par la société indiquée sur le Site, qui seule conserve les coordonnées bancaires du Client à cette fin. LIFEAZ ne conserve aucune coordonnée bancaire.

Le prix est dû et son prélèvement est effectué le jour de la souscription aux Services, puis mensuellement, de date à date.

Le Client garantit à LIFEAZ qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi. Il s'engage à prendre les mesures nécessaires afin que le prélèvement automatique du prix puisse être effectué.

12.4 Retard et défauts de paiement

Le Client est informé et accepte expressément que tout retard de paiement de tout ou partie d'une somme due à son échéance entraînera automatiquement, sans préjudice des dispositions des articles « *sanction des manquements* » et « *durée, résolution* » et dès la première présentation d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception :

- (i) La déchéance du terme de l'ensemble des sommes dues par le Client et leur exigibilité immédiate, quelles que soient les modalités de règlement qui avaient été prévues ;
- (ii) La suspension immédiate des présentes jusqu'au complet paiement de l'intégralité des sommes dues ;
- (iii) La facturation au profit de LIFEAZ d'un intérêt de retard, dû par le seul fait de l'échéance du terme contractuel, au taux de 1,5 fois (une fois et demie) le taux d'intérêt légal, assis sur le montant de la créance non réglée à l'échéance.

13. Convention de preuve

Le Client reconnaît et accepte expressément :

- (i) que les données recueillies sur le Site et les équipements informatiques de LIFEAZ font foi de la réalité des opérations intervenues dans le cadre des présentes ;
- (ii) que ces données constituent le principal mode de preuve admis entre les parties, notamment pour le calcul des sommes dues à LIFEAZ.

14. Obligations du Client

7.1 Le Client s'engage à fournir à LIFEAZ tous les documents, éléments, données et informations nécessaires à la réalisation des obligations de cette dernière au titre des présentes.

Plus généralement, le Client s'engage à coopérer activement avec LIFEAZ en vue de la bonne exécution des présentes et à l'informer de toutes difficultés liées à cette exécution.

7.2 Le Client reconnaît avoir pris connaissance sur le Site des caractéristiques et des fonctionnalités des Défibrillateurs et qu'il dispose ainsi d'une connaissance suffisante pour s'assurer que ceux-ci correspondent à ses attentes, besoins et contraintes. Il déclare être informé qu'il a la possibilité de contacter LIFEAZ à tout moment pour tout besoin d'information complémentaire sur les Défibrillateurs.

- 7.3** Le Client est seul responsable de son utilisation des Défibrillateurs et des Services, ainsi que de leur utilisation par tous tiers à la disposition desquels il mettrait les Défibrillateurs, pendant la Durée.

A cet égard, le Client reconnaît et accepte expressément que, pendant la Durée, il est gardien des Défibrillateurs et s'engage à veiller, sous sa seule responsabilité, à leur maintien et à leur bonne utilisation, ainsi qu'à les protéger contre toute dégradation, vandalisme ou vol.

- 7.4** Dans le cadre de la matériovigilance mise en place par LIFEAZ, le Client s'engage :
- à notifier LIFEAZ de tout dysfonctionnement du Défibrillateur dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 48 (quarante-huit) heures du constat de ce dysfonctionnement.
 - à indiquer à LIFEAZ la localisation (adresse postale) du Défibrillateur lors de son installation et d'informer LIFEAZ de tout changement de localisation dans un délai de 48 (quarante-huit) heures.
- 7.5** Le Client garantit LIFEAZ contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques qu'elle pourrait subir du fait de la violation, par le Client de l'une quelconque de ses obligations aux termes des présentes.

15. Obligations et responsabilité de LIFEAZ

- 8.1** LIFEAZ s'engage à exécuter ses obligations au titre des présentes avec diligence et selon les règles de l'art, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens, l'exclusion de toute obligation de résultat, ce que le Client reconnaît et accepte expressément.
- 8.2** LIFEAZ s'engage à fournir au Client les conseils, mises en garde et informations nécessaires en vue de la bonne exécution des présentes. Elle s'engage notamment à l'informer de toute difficulté prévisible notamment quant à la livraison et la mise à disposition des Défibrillateurs.
- 8.3** LIFEAZ certifie qu'elle est titulaire d'une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile professionnelle. Elle s'engage à maintenir en vigueur cette police d'assurance pendant la durée des présentes .
- 8.4** LIFEAZ garantit au Client la jouissance paisible des Défibrillateurs, pendant la Durée, contre tous troubles, actions, revendications ou évictions quelconques.

Elle garantit notamment au Client :

- (i) qu'elle dispose de tous les droits et autorisation nécessaire pour louer les Défibrillateurs, et que ceux-ci ne contiennent rien qui puisse tomber sous le coup des lois et règlements relatifs notamment à la contrefaçon, la concurrence déloyale et plus généralement, contrevenir aux droits des tiers ;
 - (ii) que les Défibrillateurs ont obtenu la certification CE et sont conformes aux exigences définies dans la directive n° 93/42/CEE du 14 juin 1993 relative aux dispositifs médicaux.
- 8.5** LIFEAZ ne saurait être tenue responsable des dysfonctionnements des Défibrillateurs qui auraient pour origine de mauvaises conditions de maintien par le Client, une mauvaise utilisation par les tiers autorisés, des circonstances sur lesquelles LIFEAZ n'a aucun contrôle ou la force majeure.

LIFEAZ ne saurait être davantage tenue responsable de tout dommage n'ayant pas pour origine les Défibrillateurs.

8.6 En tout état de cause, la responsabilité susceptible d'être encourue par LIFEAZ au titre des présentes est expressément limitée aux seuls dommages directs avérés subis par le Client.

16. Sanctions des manquements

En cas de manquement à l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ou plus généralement, d'infraction aux lois et règlements en vigueur par un Client, LIFEAZ se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée et notamment de :

- (i) suspendre ou résoudre / supprimer ou empêcher l'accès aux Services du Client, auteur du manquement ou de l'infraction, ou y ayant participé ;
- (ii) publier sur le Site tout message d'information que LIFEAZ jugera utile ;
- (iii) avertir toute autorité compétente, coopérer avec elles et leur fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites ;
- (iv) engager toute action judiciaire.

17. Propriété intellectuelle de LIFEAZ

Les présentes ne confèrent au Client aucun droit de propriété intellectuelle de quelque nature que ce soit sur les Défibrillateurs, dans tous leurs éléments constitutifs en ce compris les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données, codes et contenus de toute nature (textes, images, visuels, logos, marques, bases de données, etc.) exploités par LIFEAZ au sein des Défibrillateurs, qui demeurent la propriété pleine et entière de LIFEAZ, ce que le Client reconnaît et accepte expressément.

En conséquence, tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de LIFEAZ sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

18. Données à caractère personnel

LIFEAZ pratique une politique de protection des données personnelles dont les caractéristiques sont explicitées dans le document intitulé « *Charte relative à la protection des données à caractère personnel* », dont le Client est expressément invité à prendre connaissance.

19. Publicité

LIFEAZ se réserve la faculté d'insérer sur toute page du Site et dans toute communication aux Clients tous messages publicitaires ou promotionnels sous une forme et dans des conditions dont LIFEAZ sera seule juge.

20. Liens et sites tiers

LIFEAZ ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de la disponibilité technique de sites internet ou d'applications mobiles exploités par des tiers (y compris ses éventuels partenaires) auxquels le Client accéderait par l'intermédiaire du Site.

LIFEAZ n'endosse aucune responsabilité au titre des contenus, publicités, produits et/ou services disponibles sur de tels sites et applications mobiles tiers dont il est rappelé qu'ils sont régis par leurs propres conditions d'utilisation.

LIFEAZ n'est pas non plus responsable des transactions intervenues entre le Client et un quelconque annonceur, professionnel ou commerçant (y compris ses éventuels partenaires) vers lequel le Client serait orienté par l'intermédiaire du Site et ne saurait en aucun cas être partie à quelques litiges éventuels que ce soit avec ces tiers concernant notamment la livraison de produits et/ou services, les garanties, déclarations et autres obligations quelconques auxquelles ces tiers sont tenus.

21. Sous-traitance

LIFEAZ se réserve la faculté de recourir à des sous-traitants dans le cadre des présentes. Dans cette hypothèse, LIFEAZ s'engage à faire respecter par ses sous-traitants les mêmes obligations contractuelles que celles auxquelles il se soumet dans le cadre des présentes. LIFEAZ restera en tout état de cause seul responsable de la bonne exécution des Services.

22. Force majeure

Aucune des parties ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'exécution des présentes qui auraient pour origine la force majeure, telle que définie à l'article 1218 du Code civil. Les parties conviennent d'entendre par force majeure les événements habituellement reconnus comme tels par la loi et les tribunaux français ainsi que les grèves, activités terroristes, émeutes, insurrections, guerres, épidémies, catastrophes naturelles, ainsi que toutes les mesures gouvernementales prises en lien avec de tels événements, et tout défaut imputable à un prestataire tiers de télécommunication.

Dans l'hypothèse d'un cas de force majeure faisant obstacle à l'exécution de ses obligations par une Partie et se poursuivant au-delà d'une durée d'un mois, les présentes pourra être résilié par l'une ou l'autre des Parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, sans qu'aucune des Parties n'ait à verser à l'autre une quelconque indemnité.

23. Modifications

LIFEAZ se réserve la faculté de modifier à tout moment les présentes conditions générales.

Le Client inscrit sera informé de ces modifications par tout moyen utile 2 (deux) mois au moins avant leur entrée en vigueur.

Concernant l'offre sans engagement, les conditions générales modifiées s'appliqueront lors de leur entrée en vigueur.

Concernant l'offre avec engagement, les conditions générales modifiées s'appliqueront :

- à compter du renouvellement des présentes si les nouveaux prix entrent en vigueur pendant la Période Initiale ;
- dès leur entrée en vigueur si les nouveaux prix entrent en vigueur pendant la Période Renouvelée.

Le Client qui n'accepte pas les conditions générales modifiées doit se désinscrire des Services selon les modalités prévues à l'article « *Durée, résiliation* ».

Tout Client qui a recours aux Services postérieurement à l'entrée en vigueur des conditions générales modifiées est réputé avoir accepté ces modifications.

24. Médiation

Le Client dispose du droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable de tout litige portant sur l'exécution des présentes qui l'opposerait à LIFEAZ, dans les conditions prévues aux articles L. 611-1 et suivants et R. 612-1 et suivants du Code de la consommation.

Il peut contacter à cette fin le médiateur de la consommation suivant :

Centre de médiation et de règlement amiable des huissiers de justice (Medicys)

Adresse postale : 73 Boulevard de Clichy, 75009 Paris

Adresse électronique : contact@medicys.fr

Téléphone : 01 49 70 15 93

<https://medicys.fr/>

25. Loi applicable

Les présentes conditions générales soumises au droit français et seront régies et interprétées selon ce droit.